

# Un drame maritime devant Calais, la nuit

## Un petit vapeur coula, mais les cinq hommes d'équipage furent sauvés

Un petit bateau anglais à moteur, l'« Harpares », a coulé hier matin, vers 4 h. 30, au large du phare de Walden, par suite d'une panne d'eau. Les cinq hommes d'équipage ont été sauvés par le remorqueur « Champion ». Voici quelques renseignements au sujet de ce sinistre :

### Des fusées dans la nuit

La nuit était calme et profonde, vers 4 heures, lorsque des douaniers de service sur la côte, vers le fort Vert, aperçurent des fusées rouges, vertes et blanches, qui s'élevaient l'obscurité. L'endroit était situé au large, par le travers du phare de Walden, par suite d'une panne d'eau. Les cinq hommes d'équipage ont été sauvés par le remorqueur « Champion ». Voici quelques renseignements au sujet de ce sinistre :

Assistés, l'officier de service prévint le remorqueur « Champion », toujours sous pression, et le patron du canot de sauvetage. En attendant que le remorqueur ait pu quitter le port et faire route à toute vapeur vers l'endroit où il était partis les signaux, il était alors 4 h. 10 du matin.

### Une voie d'eau

L'eau est été pour le mieux si une large voie d'eau ne s'était soudain révélée entre la passerelle et la machine du navire. Les quatre hommes du petit canot, se voyant emporté d'abord à tenter de vider les cales, qui s'élevaient lentement. Mais les matelots s'aperçurent bientôt que leur travail demeurait vain. C'est alors que le capitaine se décida, sans regret, à demander du secours, qu'il lança des fusées, brûla des torches et douze « costa » (paquets de godron), dont les feux furent aperçus de la côte.

### Tout le monde est sauvé

Le « Champion » s'approcha lentement de l'« Harpares » et le capitaine du remorqueur, jugeant fort périlleuse la situation, fit monter les cinq hommes du petit canot à bord du remorqueur. Auparavant, les matelots avaient pu sauver leurs vêtements et divers objets qu'ils avaient placés dans le petit canot du bord.

### Il était temps

Deux minutes à peine s'étaient écoulées depuis le sauvetage de l'équipage que l'« Harpares », complètement envahi par l'eau, plomba du nez dans les flots et retourna la quille en l'air et disparut dans un bouillonnement d'écume. Du bord, les « rescapés » assistèrent, le cœur rempli d'une émotion inébranlable à tragique, puis à la fin tragique de leur bateau.

Le « Champion » mit alors le cap sur Calais où il arriva vers 4 h. 45 avec les cinq rescapés. Le canot de sauvetage, moins heureux que le « Champion », avait vainement cherché, dans l'obscurité, le bateau en péril. Il se décida, bientôt, à reprendre le port où il entra sans incidents vers 6 heures.

### Le bateau disparu

L'« Harpares » était un petit moteur anglais du genre des barges qui viennent souvent à Calais. Construit en 1920, il était monté par cinq hommes, dont le capitaine, M. Burth, propriétaire et armateur du navire. Il était venu mouiller à Calais avec des pierres de taille ou des vieux papiers. Son dernier voyage date du 15 février. Les ponts étaient étalés à l'arrière de Calais. Son pont d'attaque était Gloucester.

L'« Harpares » venait, cette fois, de Douvres, et se dirigeait vers Dunkerque avec un chargement de vieux papiers.

### Triste retour

Le jour descendait sur terre, les cinq « rescapés », qui commencent bien Calais, sont allés chercher du repos à un « Café Corner House », rue des Thèmes, en attendant leur rapatriement par les soins du consulat anglais.

# ECHOS

## et CARNET

Aujourd'hui : Ocell. Demain : Saint-Casimir. TEMPERATURE. Beau temps, nuageux; vent d'est, 3 à 4 mètres; minimum au bureau de 10 à 12°.

DEUIL. — Une manifestation du Sourire organisée par les divers services du Nord à la mémoire de notre regretté ami et collaborateur César Moronval, se déroulera aujourd'hui dimanche, au cimetière de l'Est.

Une délegation des membres du personnel de notre journal ira déposer sur la tombe de César Moronval, la plaque commémorative que son ami fait graver pour perpétuer son souvenir.

On se réunira à l'entrée du cimetière (rue du Balcon) aujourd'hui à 11 heures.

En cette circonstance, nous remercions à Mme veuve Moronval et à la famille, nos bien sincères condoléances.

DE PASSAGE. — En Gare Maritime de Calais, à 14 h. 40, par la maille anglaise « Isle of Thanet » sont arrivés Sir Atches Chamberlain, ministre des Mines Britanniques, et son épouse, Lady Derby, accompagnés de M. Georges Sempson.

# Le fiancé condamné

PREMIERE PARTIE

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS

Le comte de Lornac s'est ruiné en de folles dépenses. Pour refaire sa fortune, il veut épouser sa maîtresse, la femme de riche entrepreneur Durandau. Le comte n'hésite pas à supprimer le mari, pour mener à bien son projet. Et il a débrouillé le moyen de le faire. Durandau est tué à coups de pistolet en pleine rue, par un individu que le comte a fait passer pour un voleur.

Dans l'obscurité, froidement, le comte s'approche de sa victime et lui tire à bout portant un coup de revolver dans la tête. La balle a effleuré le visage de l'entrepreneur et faisant sauter un œil hors de son orbite, elle a provoqué une étonnante réaction. Mais le comte n'a pas reculé, il a continué à tirer, et la balle a effleuré le visage de l'entrepreneur et faisant sauter un œil hors de son orbite, elle a provoqué une étonnante réaction. Mais le comte n'a pas reculé, il a continué à tirer, et la balle a effleuré le visage de l'entrepreneur et faisant sauter un œil hors de son orbite, elle a provoqué une étonnante réaction.

Assassin ! assassin ! assassin ! cria-t-il trois fois d'une voix forte dans la nuit silencieuse.

# Un neurasthénique s'est suicidé en se jetant sous un train à Halluin

## On a arrêté à Creil un médecin « marron »

Hier matin, vers 6 h. 15, le garde-barrière Rousseau, du passage à niveau 77, à Halluin, a vu tomber sous le train un homme qui se précipitait dans les rails. L'homme, qui avait été projeté à plus de 100 mètres, fut transporté à l'hôpital de Valenciennes, où il est décédé.

L'identité du cadavre a pu être établie : il s'agit d'un ancien tisserand, M. Cyrille Vanden Bergh, 30 ans, demeurant rue de Lille, 187, à Halluin.

De l'enquête ouverte par M. Albayze, commissaire de police, l'homme aurait accompli son acte de désespoir vendredi soir, au passage du dernier train partant d'Halluin vers Valenciennes. Pour cela il a dû poser la tête sur le rail. Il avait quitté son domicile vers 19 heures.

Neurasthénique, le pauvre homme avait déjà été interné deux fois à la clinique d'Esperennes à Lille, et depuis quelques années il de travail était nul.

Le docteur Doreu vint faire les constatations d'usage et le corps fut transporté au domicile du médecin, rue de Lille, 187 à Halluin.

# La fin d'une mystérieuse affaire à Ferrière-la-Grande

L'année dernière, Mme Gaston Croix, de Ferrière-la-Grande, déceda dans des conditions mystérieuses. Elle était âgée de 52 ans, et son enquête fut ouverte par le Parquet d'Arras. Elle était en prison depuis plusieurs mois, quand l'instruction se termina par une ordonnance de non-lieu qui renvoyait Croix devant la Cour d'Assises pour un fait jugé du fait d'un homicide involontaire.

Chargé des mœurs, un accusateur de la Cour d'Arras de Douai n'a pas confirmé cette ordonnance : elle vient de rendre un non-lieu en faveur de Gaston Croix, les faits ne paraissant pas établis.

Croix, qui était assisté de M. Escottier, du barreau de Douai, et Vinols, du barreau d'Arras, a donc été mis sur le champ en liberté.

# Le faux d'Utrecht

Un démenti du Ministère de la Guerre

On nous communique le document suivant : « Le journal « L'Utrecht Dagblad » a publié dans son numéro du 28 février 1929 le texte d'un prétendu procès-verbal de conférence de l'état-major belge qui se serait tenu à Bruxelles le 7 et le 12 septembre 1927.

Le texte reproduit par ce journal porte la signature du général Debeney, chef d'état-major général de l'armée belge, et du général Gallet, chef de l'état-major de l'armée belge. Le document de la façon la plus formelle dans toutes ses parties.

En particulier, le général Debeney n'est allé en Belgique qu'une fois dans sa vie, peu après la guerre, pour y faire une conférence à une époque où il était pas encore général d'état-major de l'Armée, et c'est à dire avant le mois de janvier 1925.

De son côté, le général Gallet, chef de l'état-major de l'armée belge, a déclaré de la manière la plus catégorique que le document de l'« Utrecht Dagblad » constituait un faux de la première à la dernière ligne.

L'auteur du faux document est connu

Selon la « Nation Belge », l'auteur du document publié par l'« Utrecht Dagblad » est un israélite hollandais-allemand et son intermédiaire activiste bien connu appartenant à la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 100.000 francs lui aurait été promise. N'ayant pas réussi à se procurer le document désiré, l'espion fut obligé d'en établir un faux, destiné à tromper ses employeurs. Par un concours de circonstances, ce faux document est parvenu à la connaissance de la presse. Le faussaire a été dit : La Nation Belge, au service de l'espionnage allemand, qui lui avait donné l'ordre de se procurer le texte de l'accord militaire franco-belge. Une somme de 10